



# Une Suisse innovante et responsable aux JO 2024 en France et à l'Expo 2025 au Japon

**Berne, 11.05.2021 - Lors de sa séance du 12 mai 2021, le Conseil fédéral a décidé de mettre à profit les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris et l'Exposition universelle 2025 d'Osaka pour promouvoir la Suisse. En France, la House of Switzerland fera office de plateforme sportive, politique, économique, scientifique, et durable. Quant à l'Exposition universelle organisée au Japon, elle accueillera un Pavillon Suisse. Le Conseil fédéral a chargé le DFAE de lui remettre début 2022, à l'intention des Chambres fédérales, le message relatif à la demande de crédit d'engagement pour la participation de la Suisse à ces événements. Dans les deux cas, la Suisse entend mettre l'accent sur sa capacité d'innovation, ses préoccupations environnementales et sa performance économique.**

Par sa décision prise ce jour, le Conseil fédéral charge Présence Suisse, du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), de mettre à profit les Jeux olympiques et paralympiques «Paris 2024» pour promouvoir la Suisse et défendre ses intérêts. Ces manifestations sportives de grande envergure rassemblent des athlètes, un public et des médias du monde entier, suscitant un vif intérêt aussi bien sur le lieu de la manifestation qu'à l'échelle internationale. En France, les organisateurs se préparent à accueillir plus de 10 millions de visiteurs du monde entier.

L'installation d'une House of Switzerland à Paris offre à la Suisse une plateforme de communication au cœur de la France, ce qui lui permettra de renforcer encore davantage les relations sociales, politiques, économiques, scientifiques et culturelles étroites qu'elle entretient avec son voisin. La participation de la Suisse sera placée sous le signe de l'innovation et du développement durable. Elle visera, à travers des exemples concrets d'initiatives, d'entreprises et de produits suisses, à véhiculer l'image d'une Suisse à la fois innovante, performante et responsable.

Pour la House of Switzerland à Paris, le Conseil fédéral met à disposition une enveloppe de 4 millions de francs, dont 30% devront être couverts par des sponsors, conformément aux nouvelles directives du DFAE sur la collaboration avec des sponsors.

### **Élaboration du message sur la participation de la Suisse à l'Exposition universelle d'Osaka**

Lors de sa séance de ce jour, le Conseil fédéral a également décidé que la Suisse participera à l'Exposition universelle d'Osaka (Japon), qui se tiendra du 13 avril au 13 octobre 2025 sur le thème «Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain». Les organisateurs s'attendent à accueillir 150 pays participants et 28 millions de visiteurs.

La Suisse et le Japon entretiennent des relations politiques, économiques et scientifiques étroites. L'Exposition universelle d'Osaka offre à la Suisse une plateforme qui lui permettra d'attirer l'attention d'importants groupes cibles et d'un large public sur ses atouts et sur les thèmes qui lui sont chers, d'accroître sa visibilité et d'entretenir son cercle de relations. Les plateformes de ce type sont particulièrement bienvenues dans un contexte de concurrence internationale de plus en plus compétitif pour l'économie suisse.

«La Suisse innovante» est le thème phare retenu pour le Pavillon Suisse à l'Expo 2025 d'Osaka. Cinq ans avant l'échéance fixée pour la réalisation des 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030, on peut s'attendre à ce que l'Exposition universelle devienne également une vitrine pour les questions liées à cet enjeu mondial. Cette plateforme doit permettre à la Suisse de montrer combien sa force d'innovation contribue à la prospérité et au développement durable et de renforcer sa position de pôle performant et compétitif à la pointe de l'innovation.

Le coût total de la participation de la Suisse à l'Expo 2025 d'Osaka s'élève à 17,6 millions de francs, dont 25 % devront être couverts par des contributions de sponsoring obtenues, elles aussi, conformément aux directives du DFAE sur la collaboration avec des sponsors. L'année prochaine, le Conseil fédéral soumettra au Parlement un arrêté fédéral et un message sur la participation de la Suisse à l'Exposition universelle d'Osaka.

---

### **Adresse pour l'envoi de questions**

Pour plus d'informations:

Communication DFAE

Tél. +41 58 462 31 53

Tél. Service de presse +41 58 460 55 55

[kommunikation@eda.admin.ch](mailto:kommunikation@eda.admin.ch)

---

### **Liens**

[JO de Paris et Expo d'Osaka: une Suisse innovante, performante et responsable](#)

### **Auteur**

Conseil fédéral

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>

Département fédéral des affaires étrangères

<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae.html>

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-83483.html>